POSTAUX DE PARIS

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@wanadoo.fr

Paris, 2 juillet 2012

SECTION DE PIC PARIS NORD

MODIFICATION DES INJECTEURS V 3 SUR LES TOPS

La Poste veut procéder à une modification technologique des TOP sur la PIC Paris Nord. Elle nous dit que ce « *rétrofitage* » ou modification des injecteurs V3 s'insère dans un large programme d'harmonisation des PIC et CTC.

La Poste justifie cette modification des TOP par le fait qu'elle élargira le Spectre du courrier Type grand format et l'exploitation des TOP. Des lettres d'une épaisseur de 25 mm et d'un poids supérieur à 500gr pourront être mécanisées. Cela devrait permettre une amélioration des traitements des plis fins, souples, sous plis plastiques etc…

Depuis l'ouverture de La PIC Paris Nord un des gros points noirs en matière de pénibilité se situe au niveau du RAC, avec un manque récurrent d'effectifs et des BACS très lourds provenant des TOP.

A maintes reprises, la CGT a dénoncé ce problème et demandé que des mesures soient prises, constatant que de plus en plus d'agents développaient des TMS.

La Poste nous a rétorqué que techniquement il n'était pas possible de modifier le réglage des TOP pour alléger le poids des BACS.

La CGT continue d'exiger une augmentation des effectifs au niveau des sorties RAC et un meilleur « *Turn-over* » sur ces positions.

Dans ce contexte s'appuyant sur l'expérience d'autres PICS où ces modifications ont déjà été effectuées et notamment sur La PIC de VALENCE , la CGT craint que le fait de modifier les TOP pour injecter du courrier plus volumineux, aggrave les conditions de travail des agents de La PIC Paris Nord et accroisse les risques de TMS par l'augmentation : du nombre et du poids des BACS, des cadences et des gestes répétitifs dus au débit plus rapide des dépileurs.

De plus La PIC Paris Nord est la seule PIC en France à disposer d'une MTLE.

Cette machine a l'avantage d'être très ergonomique et permet à des agents en aptitude réduite de pouvoir travailler dans de bonnes conditions. La perte d'une partie du trafic de la MTLE réduirait encore le périmètre d'employabilité de ces personnels.

La question de la nécessité de ce « *rétrofitage* » est donc posée ?

Lors du CHSCT du 18 juin 2012 les représentants du personnel se sont prononcés pour une étude d'expertise externe à cette modification de l'outil de travail et sur ses conséquences pour le personnel.

Pour la CGT il n'est pas question de permettre à La POSTE d'aggraver les conditions de travail des personnels sans réagir !

Au-delà de cette question de modification des TOP c'est toute la question de la pénibilité du travail sur la PIC Paris Nord qui reste posée et notamment la question des ½ vacations. Plus que de belles paroles, d'études ou de réunions, ce qu'ont besoin les agents, ce sont des actes, des mesures concrètes et rapides visant à diminuer cette pénibilité.

A suivre…….

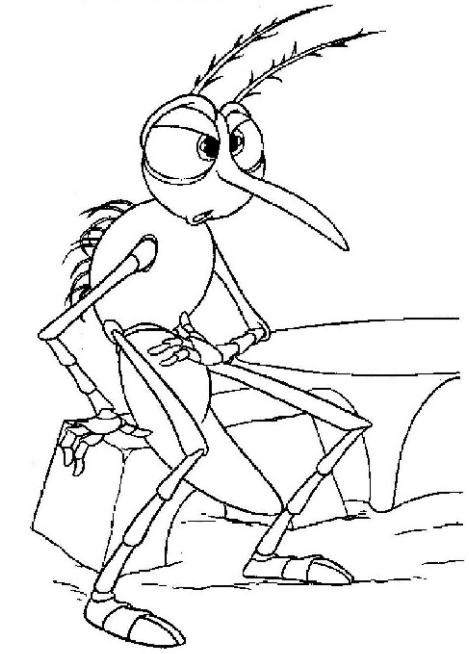

MOUSTIQUE TU NOUS PIC….. !

Suite aux désagréments provoqués par la prolifération de moustiques durant plusieurs mois en 2011, les OS de La PIC sont intervenues dès le début de l'année à divers degrés.

La CGT a demandé à La Direction locale de prendre des mesures pour anticiper les problèmes à venir.

Qu'en est-il aujourd'hui ?

Malgré les annonces faites par certains et les mesures prises par la municipalité de Gonesse les « *nuisibles* » sont de retour et persistent et piquent.

Certes la Direction Locale a elle de son côté depuis le début de l'année : interpellé la Mairie, investi dans du matériel *(lanternes, lumières bleues, mis à disposition des agents de produits répulsifs et curatifs),* mais force est de constater que malgré une météo plutôt clémente, les moustiques continuent de sévir notamment en nuit.

C'est La Poste qui a choisi d'installer La PIC sur ce site, c'est à elle de prendre les mesures qui s'imposent pour éradiquer définitivement ces nuisances !

C'est ce message que portent les 350 agents de La PIC qui ont signé la Pétition CGT exigeant , l'éradication définitive et rapide du problème « *moustique* » et en attendant la mise en place de compensations pour les nuisances subies en 2011 et qui perdurent en 2012.

La seule réponse ne peut pas être la gratuité du repas de noël 2011 !!!

L'ensemble des signatures a été remis à notre Directrice le 18 juin 2012.

Certes l'octroi de compensations ne guérirait pas les plaies, mais il est temps que la Direction Locale prenne en compte les efforts quotidiens du personnel, ces désagréments supplémentaires ne faisant qu'aggraver des conditions de travail déjà pénibles.

PARLONS BUS MAIS PARLONS BIEN !

Le syndicat des transports d'Ile de France prend enfin en compte la fréquentation de plus en plus importante d'usagers travaillant sur la ZAC des Tulipes.

A partir du 1er septembre le STIF annonce 1 bus 152 sur 2 pour desservir la ZAC au lieu de 1 sur 3 aujourd'hui. Un arrêt crèche et un arrêt MANUTAN sont prévus également.

En clair sur les heures de pointe passerait un bus toutes les 15minutes, aux heures creuses toutes les 20 minutes.

C'est une avancée, pour autant ces bus ne seront pas forcément calqués sur nos horaires de début et fin de service.

Cela n'efface pas non plus les soucis au quotidien (retard, non passage, etc…).

C'est pourquoi la CGT a demandé une réunion au plus vite avec la RATP afin de solutionner les différents problèmes.

En attendant soyons vigilants surtout en cette période estivale. N'hésitez pas à annoter le cahier d'incidents.

RESTAURATION

De nouveau des agents nous font remonter des échos négatifs sur la qualité sur tous les services et notamment en fin de soirée et en nuit.

Il est important de porter réclamation sur le cahier mais aussi auprès des militants de la CGT.

La CGT sera présente au comité mixte le 5 juillet et fera remonter vos remarques.

La SOGERES doit donner les moyens à son personnel de fournir de bonnes prestations aux agents de La PIC.

La Direction Locale de La Poste doit prendre ses responsabilités et faire pression.

DÉCLARATION PRÉALABLE CGT. PLÉNIÈRE DU 25 JUIN 2012

Madame la directrice,

La diminution de la pénibilité du travail est une des principale revendication du personnel de la PIC Paris Nord.

Dès le 9 janvier 2012 , date de la première réunion sur le dialogue social à la PIC, ce thème a été évoqué par la CGT et les autres organisations syndicales.

Force est de constater que depuis aucune mesure concrète n'a été prise sur ce sujet. Que ce soit sur les demi vacations, le RAC ou les autres positions pénibles vous nous renvoyez toujours à des groupes de travail, des études, des réunions du CHSCT.

Ainsi, concernant les demi vacations vous avez présenté au CHSCT du 18 juin 2012 une méthode de travail s'étalant jusqu'à décembre 2012.

Pendant ce temps-là, les agents continuent de subir la pénibilité, le nombre de gens souffrant de TMS s'accroît...

Pour la CGT, cette situation n'a déjà que trop duré. Il est maintenant temps d'agir, que l'humain prenne le pas sur la mécanisation. Il en va de la santé du personnel.

La CGT exige donc que des mesures concrètes soient prises rapidement pour réduire la pénibilité sur la PIC Paris Nord. Cette réunion doit être l'occasion d'avancer sur ce sujet.

La CGT avait demandé aussi à clarifier le rôle et les attributions des « faisant fonction », certains nous paraissant aller au-delà de leurs missions.

En réponse vous nous présentez aujourd'hui un document de travail concernant les pilotes de production II-1, II-2, II-3. Pourquoi une fiche de poste locale alors qu'il existe déjà une fiche de poste nationale ?

Non seulement ce document ne répond pas à la question posée, mais cette nouvelle fiche de poste s'assimile à une réorganisation du niveau II sur la PIC Paris Nord. En plein grand dialogue, ce document de travail est très mal venu…

Pour la CGT, il n'est pas question de cautionner cette nouvelle fiche de poste.

En ce qui concerne les effectifs, vous nous avez annoncé en début d'année un CAP de 620. Tous les tableaux de bord présentés en 2012 donnent une FTP en dessous de 600.

Pour la CGT, c'est avant tout la baisse d'effectif qui entraîne au quotidien des problèmes d'organisation de travail, augmente la pénibilité et aggrave les conditions de travail.

La CGT exige le comblement immédiat de tous les départs.